



## DECISION DU MAIRE N°2020/04

Le Maire de la commune de LAMORLAYE,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 juillet 2018, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### DECIDE

Article 1<sup>er</sup>.- de présenter, dans le cadre de l'exploitation du réseau de transport à Lamorlaye (année 2020), un dossier de demande de financement auprès :

.du S.M.T.C.O. (Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'OISE – Oise Mobilité), sis 1 rue des Filatures à Beauvais (Oise – 60005) au titre de la subvention 2020, et,  
.de l'Etat (via Sous-Préfecture de SENLIS) au titre du F.N.A.D.T. 2020.

Ces prestations ont fait l'objet du marché public de prestations de services n°2019/03/DST/06 (du 3 juillet 2019) conclu avec la « SAS Transports EVRARD-KEOLIS » (engagement des prestations à compter du 20 août 2019).

Conformément au cahier des charges, ce marché comporte une période initiale de deux (2) ans, avec possibilités de deux (2) reconductions annuelles. L'offre annuelle de base retenue est de : 339.844,25 € H.T. soit 373.828,67 € T.T.C. (prestations réglées à prix unitaires du B.P.U. multiplié par le nombre de kilomètres commerciaux effectivement réalisés).

Article 2.- Ce projet peut faire l'objet d'un financement prévisionnel ci-après décomposé - sur la base d'une estimation des dépenses pour l'exercice 2020 liquidée en référence aux « prestations réalisées / mandatées de l'exercice N-1 » - sur la période du 20/08/2019 au 31/12/2019 :

. <u>Subvention 2020 – S.M.T.C.O.</u> (40 % T.T.C – Lignes Intra-Muros – N.1 / N.2)	=	11.706,57 € TTC
. <u>Subvention 2020 – S.M.T.C.O.</u> (50 % T.T.C. – Lignes Gares – G.1 / G.2)	=	60.157,23 € TTC
. <u>F.N.A.D.T. 2020 – Etat / Sous-Préfecture</u> (30 % du T.T.C. – Ttes Lignes)	=	124.555,01 € TTC
. <u>Commune de LAMORLAYE (auto-financement TTC)</u>	=	218.764,57 € TTC
TOTAL T.T.C.(prévisionnel 2020)	=	415.183,38 € TTC

Article 3.- La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SENLIS

LAMORLAYE, le 5 mars 2020.

Le Maire,  
**Nicolas MOULA.**

